

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 23 novembre 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (199r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 23 novembre 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/41935>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 novembre 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

Description

Résumé Godin annonce à Delpech qu'il se trouvera à Amiens mardi soir. Il indique à Delpech qu'il s'oppose à une expertise de la fonte car le litige porte sur le respect de la convention passée avec Pinart et Cie ; il explique qu'il était entendu que la fonte devait être douce à la lime et que Dewailly lui-même en a reconnu la mauvaise qualité quand il est venu à Guise. Godin demande à Delpech la confirmation que le tribunal siège mercredi.

Notes D'après la lettre de Godin à son fils Émile du 24 avril 1860, Dewailly (et non Devailly), dont il est question dans la lettre, est le directeur de Pinart et Cie.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Dewailly \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Amiens \(Somme\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 31/05/2023

Lundi le 23 juillet 1866

1.1.1

199
198 311.

affaires

je serai mardi soir à Opéra mais
quelque scandale que puissent être cette opinion
je ne puis partager votre avis sur
l'assassinat de Jules Guizot pour
les motifs de forces qu'il a pour
l'apprécier en principe et que je me
demande que l'assassinat est la résulté d'une
convention que j'ais pas reçue moi
même à une réunion qui aurait dû
éfaire de ma part être contradicteur
les faits depuis nos conventions devraient
être dans le bon sens toutes les pius
mines que comprend une habitation
M. Derville est donc en ce moment
l'un des plus de grande force
à faire constater à d'autre, devant
quarante personnes des juges du point
d'opposition ou peu de temps si l'affiliation
devrait être dévoilée de reproduire les
faits qui ne seraient pas à ma
connaissance et un engagement qui doit
exister, quand il a été mon propos de la
que de recevoir à une réunion

6. Et il n'est pas que mon affaire
soit placée au rang de l'affaire de l'assassinat
mais un type de

de l'affairiste Désgrange - Romieu